

ARTICLE DE RECHERCHE

Refondation du système d'écriture en arabe tchadien

Dr. AMINE ALI DAHAB¹, Dr GOY-GOY DAPSIA², ALI MOUSSA³

¹ Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université de Doba – Tchad

Email: aminealidahab@gmail.com

² Faculté des Langues, Lettres, Arts et Communication, Université de N'Djamena – Tchad

³ Faculté des Langues, Lettres, Arts et Communication, Université de N'Djamena – Tchad

HNSJ, 2026, 7(5); <https://doi.org/10.53796/hnsj75/35>

Reçu le 10/06/2026

Accepté le 20/06/2026

Publié le 01/07/2026

Résumé

Cette étude traite de la refondation du système d'écriture de l'arabe tchadien dans une perspective d'aménagement linguistique et de valorisation d'une langue véhiculaire largement utilisée au Tchad et dans certains pays voisins. Malgré la reconnaissance officielle de l'arabe littéraire aux côtés du français, l'arabe tchadien demeure le principal moyen de communication dans les échanges quotidiens, sociaux, commerciaux, religieux, médiatiques et familiaux. Cette forte présence sociale justifie la nécessité de repenser son système graphique afin de mieux l'adapter à ses réalités linguistiques. La recherche met en évidence les spécificités phonétiques, phonologiques, lexicales, morphologiques, syntaxiques et sémantiques qui distinguent l'arabe tchadien de l'arabe classique ou moderne. Elle s'appuie sur le modèle d'aménagement linguistique d'Einar Haugen, notamment dans sa dimension sociopolitique liée au choix, à la codification et à la standardisation d'une variété linguistique. L'étude mobilise également des travaux antérieurs sur l'arabe parlé au Tchad ainsi que des observations relatives à ses usages réels. Les résultats montrent que l'arabe tchadien possède un système phonologique propre, marqué par des phonèmes absents de l'arabe littéraire et par l'influence des langues africaines et du français. L'analyse révèle aussi des phénomènes d'emprunt, de création lexicale, de troncation, de variation régionale et de restructuration syntaxique, notamment l'usage fréquent de l'ordre SVO. L'étude conclut que la fixation d'un alphabet pratique, cohérent et accessible est indispensable pour promouvoir l'alphabétisation, l'enseignement, la production lexicographique et l'usage écrit de l'arabe tchadien, en vue de sa standardisation et de sa légitimation.

Mots Clés: arabe tchadien ; aménagement linguistique ; système d'écriture ; codification orthographique ; standardisation linguistique.

RESEARCH TITLE**Refounding the Writing System of Chadian Arabic****Abstract**

This study examines the refounding of the writing system of Chadian Arabic from the perspective of language planning and the valorization of a vehicular language widely used in Chad and some neighboring countries. Despite the official recognition of Literary Arabic alongside French, Chadian Arabic remains the main means of communication in daily, social, commercial, religious, media, and family interactions. This strong social presence justifies the need to rethink its writing system in order to adapt it more effectively to its linguistic realities. The research highlights the phonetic, phonological, lexical, morphological, syntactic, and semantic features that distinguish Chadian Arabic from Classical or Modern Arabic. It is based on Einar Haugen's model of language planning, particularly its sociopolitical dimension related to the selection, codification, and standardization of a linguistic variety. The study also draws on previous works on spoken Arabic in Chad, as well as observations related to its actual uses. The findings show that Chadian Arabic has its own phonological system, marked by phonemes absent from Literary Arabic and by the influence of African languages and French. The analysis also reveals phenomena of borrowing, lexical creation, truncation, regional variation, and syntactic restructuring, particularly the frequent use of SVO word order. The study concludes that establishing a practical, coherent, and accessible alphabet is essential for promoting literacy, education, lexicographic production, and the written use of Chadian Arabic, with a view to its standardization and legitimization.

Key Words: Chadian Arabic; language planning; writing system; orthographic codification; linguistic standardization.

Introduction

Depuis son adoption en 1978 comme la deuxième langue officielle du Tchad, après le français, « l'Arabe Littéraire » ne s'implémente guère dans le secteur administratif, commercial, politique, éducatif et autres. Ceci dit, la grande partie de la population tchadienne utilise une langue véhiculaire appelée « l'arabe tchadien », connu aussi sur le nom de « l'arabe local du Tchad ». Ce parler est, sans doute, le mélange de l'arabe littéraire, des langues tchadiennes et africaines départ son lexique, sa syntaxe, sa morphologie, sa phonologie, sa sémantique et autre. L'arabe local un parler qui assure les échanges (la communication) entre les groupes linguistiques, les corps soignants et les patients, le plaignant et l'accusé, et bien d'autres couches. Il est incessamment parlé dans le cadre familial, religieux et est, majoritairement, utilisé par les jeunes dans leurs diverses activités médiatiques, socioéducatives et sociopolitiques. Vu sa domination infinie, pourquoi ne pas penser à la refondation de son système d'écriture ? Cet enjeu principal, admet une autre investigation, notamment comment aménager le système d'écriture usuel de l'arabe dialectal tchadien ? Il est nécessaire de noter que l'aménagement du système d'écriture de l'Arabe tchadien est une question fondamentale et multidimensionnelle qui vise à le planifier, réformer son orthographe, sélectionner le système d'écriture propre afin de promouvoir l'alphabétisation, l'élaboration de dictionnaires, de grammaires et autres atouts.

1. Parlons de l'arabe tchadien

La langue arabe en général, est l'une des grandes langues sémitiques, un idiome des quelques tribus nomades de la péninsule arabique. Plus tard vers les années 630, elle est devenue la langue véhiculaire de l'Islam, et est divisée en des nombreuses formes dialectales selon les régions où elle est parlée. Son développement est intimement lié à une perpétuelle évolution et modification. C'est aussi l'une des langues les plus parlées et utilisées dans le monde. Selon Houda, « l'arabe est la langue officielle de plus de 22 pays et est parlée par plus de 320 millions de personnes », Houda Saadane et al., (2012 : 1), Goy-Goy Dapsia (2016 : 12). Dans le même sillage, Alhoti affirme qu' « avant l'arrivée de l'Islam, les souks ou marchés et les forums constituaient le lieu de rencontre des tribus qui parlaient plusieurs dialectes », Alhoti Shatha (2010 : 13).

Se penchant sur l'arabe dialectal, Barkat pense que, si les langues communes (arabe classique, moderne et dans certaine mesure arabe médian) expriment les intérêts économiques, religieux, politiques, et intellectuels communs à l'ensemble de la population, « l'arabe dialectal trouve son usage pour l'expression de la vie quotidienne locale et constitue la langue vernaculaire de l'ensemble des pays arabophones. C'est une langue orale, maternelle, familiale due aux brassages et aux influences de divers substrats linguistiques », Barkat M., (2000 : 21). Le dialecte est une expression spontanée et quotidienne qui se trouve rependu dans la plupart des pays arabes et connaît un essor considérable, malgré, les multiples variations selon les pays, les régions, etc.

Comme tous les autres dialectes, l'arabe tchadien est un parler préféré par les hommes de pays de Toumaï. Justifiant la question, Platiel Suzy et Kabore Raphael (1998 : 52), pensent que parmi les locuteurs de l'arabe tchadien, il y a des nomades dont le parler semble plus proche de celui des arabes maghrébins et des groupes sédentarisés dont les différents parlers semblent avoir été fortement influencés par les langues africaines voisines. Ladite différence se situe au niveau de la disparition des emphatiques, l'augmentation du nombre des voyelles et réaménagement de l'opposition brève/longue, etc. Par exemple *kamistachar* (15 en français) en arabe littéraire est dit « achara wa kamsa ». Littéralement « cinq et dix » en arabe littéraire et « dix et cinq » en arabe local. Cela se justifie du fait que la structure de la langue arabe est VSO. Or, celle de l'arabe tchadien est SVO, une influence des langues locales et française.

De la péninsule d'Arabie, en passant par la Perse, Syrie, Liban, Palestine, Irak, la langue arabe qu'elle soit classique, moderne ou dialectal, atteint les pays d'Afrique notamment l'Égypte, Maroc, Tunisie, Algérie, Lybie où elle est largement utilisée et dans les pays non-arabe comme le soudan du Sud, le Tchad, la RCA, le Nigéria etc. où elle est moyennement

utilisée, parfois comme langue co-officielle, Goy-Goy Dapsia, (2016 : 30). Travaillant sur les variétés dialectales de l'arabe parlé au Tchad, le linguiste tchadien, montre qu'il y a visiblement des différents niveaux de l'arabe parlé au Tchad. Il y a :

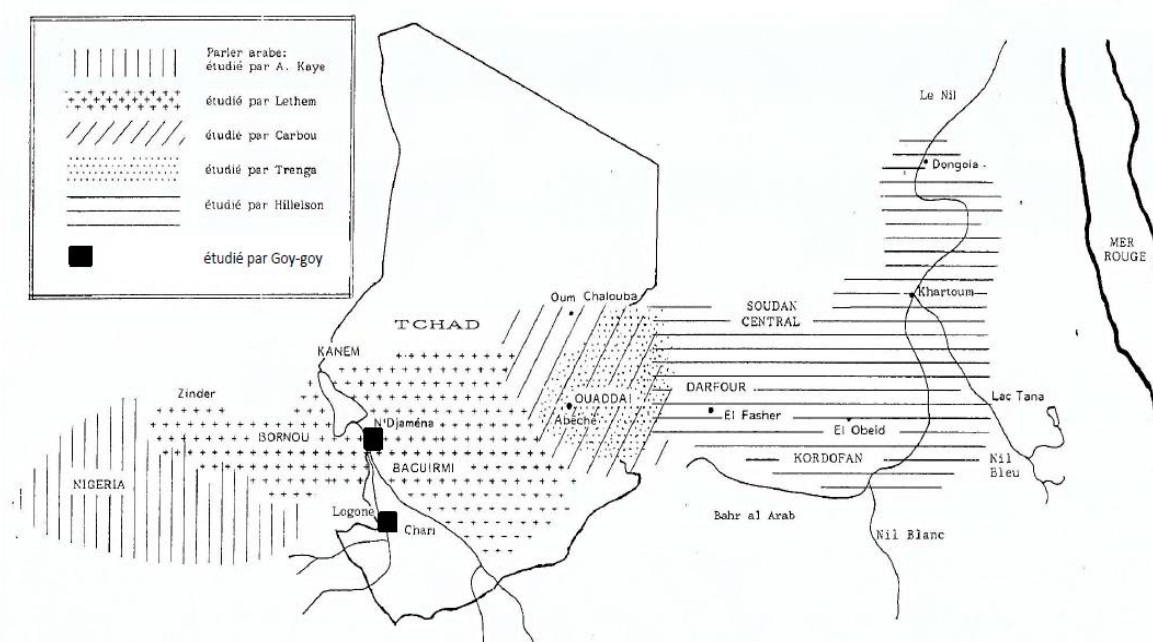
⇒ 1) « le niveau bas » qui correspond au parler de ceux qui ne sont pas d'origines arabes, islamisés ou non. C'est le parler du marché, le « pidgin arabe », « l'arabe artificiel », « arabe vulgaire et décadent ». Sa syntaxe est moins respectée, le vocabulaire est pauvre et déformé par les structures linguistiques sous-jacentes de leur langue maternelle. La communication est limitée aux salutations, l'usage des nombres et aux formules stéréotypées utilisées dans le commerce. Pour De Pommerol (1997 :17) : Cet arabe tend à supplanter les autres langues véhiculaires du pays.

⇒ 2) « Le niveau moyen », il est atteint par ceux qui le possèdent notamment les arabes sédentaires ou nomades et les arabisés ou les islamisés. Selon De Pommerol, « l'arabe n'a pas le même statut identique dans toutes les régions » (1997 : 7). Ajoute-t-il que l'arabe est « une langue véhiculaire dans toutes les grandes villes : à Sarh, Moundou comme à Moussoro ou Mao », Julien De Pommerol (1997 : 9).

⇒ 3) « Le haut niveau » ou « le niveau élevé » est celui qui est utilisé dans le coran et celui qui est considéré comme la langue officielle du Tchad. Selon l'article 9 de la constitution tchadienne du 31 mars 1996, les langues officielles du Tchad sont : le français et l'arabe. Il s'agit bien évidemment de l'arabe classique ou littéraire, qui sert de langue co-officielle avec le français. Elles sont reconnues comme telles par la loi fondamentale, « langues utilisées dans l'exercice du pouvoir exécutif et judiciaire, ce sont les langues de l'enseignement, des médias, de l'économie moderne », Métangmo-Tatou. L., (2001 : 108).

Partant d'une vision de comparaison, De Pommerol (2000), adjoigne dans son introduction, que « l'arabe véhiculaire tchadien est formé d'éléments présents dans les caractéristiques d'un arabe parlé venu de l'Est, dans lequel se trouvent mêlés certains traits propres aux Arabes nomades et aux Arabes sédentaires ». à cet effet, nous disons que l'arabe tchadien, encore appelé « arabe chuwa / choua », est un lingua franca, une langue créée par les tchadiens pour échanger, partager, s'acheter, se former, s'informer etc. Ce parler touche les pays voisins, notamment le nord Cameroun, le Nigéria, le Niger et les deux Soudans. Actuellement plusieurs familles tchadiennes l'utilisent comme langue maternelle.

Soit le tableau suivant



Cette carte tirée de De Pommerol (1990 : 11) se trouve compléter par Goy-Goy Dapsia (2016 : 39), lors de ses travaux sur les variétés de l'arabe tchadien. Elle montre les différentes zones étudiées par les linguistes, notamment Tourneux, Carbou, Kaye, Da Hayyin, Faure, etc.

2. Approche méthodologique

« Penser et repenser le systèmes d'écriture en Arabe tchadien » est un travail qui vise à montrer que l'Arabe Tchadien s'impose incontestablement dans toutes les activités courantes, politiques, administratives, médiatiques et religieuses et domine comme le meilleur moyen de communication entre les citoyens. Il est vraiment nécessaire qu'on songe à le clopiner vers une institutionnalisation. Ce travail invite le gouvernement a pensé introduire dans son cahier de charge la politique d'aménagement de l'arabe tchadien, valoriser, pérenniser ce parler à travers d'études variées et ainsi que favoriser l'expansion de ce qui est authentique aux tchadiens. Car, il s'impose dans toutes les sphères d'activités et dans toutes les situations de la vie. Chose que nous les démontrons à travers cet article.

Cependant, toutes recherches scientifiques nécessitent une question méthodologique. Elle est au début, au centre et à la fin d'une réflexion théorique et pratique. Le système graphique montre une stabilité et une accessibilité à toute écriture moderne, à l'usage officiel ou semi-officiel dans certains contextes d'éducation non formelle, médias communautaires, etc. Ainsi, il est question de procéder par une analyse linguistique préalable, notamment le système phonétique, phonologique connu de l'arabe tchadien, puis énumérer les zones d'ombre, les variantes orthographiques pour examiner les structures grammaticales et du lexique de base. Le choix du système graphique est un élément clé dans l'aménagement linguistique d'une langue. Il vise à traiter les sons spécifiques non présents en arabe, mais qui sont mis en place par convention et cohérence usuelle. C'est aussi pensé et repensé le système d'écriture pour fixer l'alphabet et standardiser les règles de lecture et d'écriture, de transcription phonétique selon les phonèmes correspondants. Naturellement, l'orthographique de ce parler est simplifié aux formes des langues flexionnelles et isolantes. L'alphabet est fortement influencé par les langues africaines et la langue française au modèle du système latin avec une direction de gauche horizontalement vers la droite, et aussi avec les lettres parfois figés.

La méthode de l'aménagement linguistique d'Einar Haugen, l'un des pionniers de la sociolinguistique moderne et de l'aménagement linguistique, employée dans le cadre de ce travail, est multidimensionnel. De modèle standard pour décrire l'aménagement d'une langue dont le fondement se base sur la sélection de la norme, la codification, l'implantation et l'élaboration, en passant par les socles de l'analyse du comportement bilingue et des phénomènes de contact des langues comme décrit dans son ouvrage de référence *The Norwegian Language in America* (1953), on retient plusieurs modèles. Nous avons adopté le premier modèle de la théorie de l'aménagement linguistique dont la démarche se penche sur l'orientation sociopolitique. Notamment, le rôle des langues sociétales et surtout le choix spécifique d'une variété linguistique. De ce fait, nous avons exploité les ressources humaines et documentaires. La première consistait à fréquenter le terrain, enregistrer les mots, phases et autres éléments pour constituer le corpus. La seconde se focalisait sur la consultation des documents réalisés sur le système lexical, lexicographique, syntaxique, sémantique et autres. L'obligation ambitionne une adaptation, stabilisation et standardisation de la graphie de ce parler.

L'arabe dit tchadien, bien que largement véhiculaire, ne bénéficié guère d'un tel travail spécifique. Il est question d'une politique linguistique qui valorise l'authenticité des langues nationales et raffermis les connaissances sur le système d'alphabetisation et de la communication écrite dans les langues locales. Rien ne surpasse et rien n'est tard pour les garants du système éducatif tchadien d'intégrer dans les programmes d'éducation formelle et non formelle, l'apprentissage de l'arabe tchadien. D'ailleurs, il se trouve déjà valoriser dans les médias, la littérature populaire, les réseaux sociaux, etc. Cela permet de faire de l'arabe tchadien un outil écrit de communication, d'enseignement et de culture fondée.

3. Le système phonologique

Selon Goy-Goy, « la question portant sur les choix des caractères d'écriture de l'arabe parlé au Tchad pose problème depuis les années 70 », Goy-Goy Dapsia (2016 : 40). En 1976, les chercheurs dans le cadre d'une mission Tchad/UNESCO, ont tenté de solutionner cette préoccupation dont le but était d'établir un alphabet pratique pour les langues du Tchad. Parmi les objectifs fixés, nous avons : établir un alphabet qui puisse transcrire les langues du Tchad en tenant compte : des structures phonologiques des langues étudiées jusqu'à présent, des alphabets déjà établis par d'autres pays africains, des traditions orthographiques déjà existantes dans le pays, d'un apprentissage facile et progressif, de l'apprentissage du français et des langues étrangères, et des contraintes imposées par la dactylographie et l'imprimerie, Diagne P. et Fournier M., (mai 1976).

L'arabe véhiculaire tchadien selon les propos De Pommerol, « paraît avoir une phonologie relativement simplifiée par rapport aux parlers arabes des autres pays », Pommerol J. P. (1997 : 120). Ainsi, le désir et la nécessité de combler le vide s'impose, c'est pourquoi, il ajoute : « pour compenser la neutralisation de certaines réalisations phonétiques (les emphatiques, les inter-dentales et les pharyngales), et pour mieux acclimater des emprunts lexicaux aux substrats linguistiques locaux, l'arabe tchadien utilise des phonèmes inconnus de l'arabe classique : /p, g, tc, ny, o, ô (long), e, ê (long)/ », Pommerol J. P. (op. cit.)

a) Les alphabets de l'arabe tchadien

<i>Lettres latines</i>	<i>Équivalents en lettres arabes</i>	<i>Lettres latines</i>	<i>Équivalents en lettres arabes</i>
a	أ آ ع	l	ل
b	ب	m	م
c	تش	n	ن
ch	ش	o	و ع
d	د ض	p	پ
e	ي ع	r	ر
f	ف	s	س ص ث
g	ق	t	ت ط
h	ح ه	u	أ و ع
i	إ ي ع	w	و
j	ج	y	ي
k	ك	z	ز ذ ظ
kh	خ غ	.	ع ء

Judith Heath et l'équipe de la langue arabe du Tchad de l'Association SIL, (2013)

b) Les phonèmes

La langue « est un instrument de communication doublement articulé auquel correspond une organisation particulière des données de l'expérience », Martinet (1996 : 20). Le langage est dit articulé parce qu'il peut être analysé en unités susceptibles de se combiner pour former des énoncés. Ces unités sont des monèmes, unités de la première articulation qui peuvent être analysées en unités de la deuxième articulation : le phonème. Le monème (mot) dont parle Martinet est appelé signe par Saussure et morphème par les distributionnalistes. Depuis les années 1900, on enregistre plusieurs travaux sur l'arabe tchadien. On peut citer, par exemple, Derendingar R., (1912), Carbou Henry, (1913, réédition 1954), le médecin-Commandant Muraz G. (1926, 1971), Roth Laly Arlette (1969, 1972, 1978), Claude Hagège en 1973, Decobert Christian (1985), Zeltner et Tourneux (1985), Tosco Mauro et Owens Jonathan (1993), Julien de Pommier Patrice (1990, 1999), la SIL (2003), HEATH Judith (2013), Goy-Goy Dapsia (2016), etc.

Dans ses recherches, De Pommerol (1997 : 123), distingue 33 phonèmes de l'arabe tchadien, notamment [ʔ, a / â, b, c, d, e / ê, f, g, h, i / î, j, k, l, m, n, ny, o / ô, p, r, s, t, tc, u / û, w, x, y, z]. Dans ses travaux sur l'arabe de Bongor et de N'Djaména, deux grandes variétés utilisées majoritairement par les tchadiens, lui, retient, trente-un (31) phonèmes avec la suppression de [ny et x]. Menant se travail, nous avons trouvé qu'il y a des phonèmes qui se trouvent simplifier comme en montre les tableaux comparatifs infra).

b.1) Les consonnes 1

		Labiales	Dentales	Palatales	Vélaire	Glottales
Occlusives	Sourdes	p	t	tc	k	ʔ
	Sonores	b	d	j	g	
Fricatives	Sourdes	f	s	c	x	h
	Sonores		z			
Nasales		m	n	ny	ng	
Vibrantes			r			
Continues		w	l	y		

Sources : De Pommerol (1990 : 13) ; (1997 : 118) et Goy-Goy Dapsia (2016 : 42)

a) Tableau de consonne 2

		Labiales	Dentales	Palatales	Vélaire	Glottales
Occlusives	Sourdes	p	t	tc	k	ʔ
	Sonores	b	d	j	g	
Fricatives	Sourdes	f	s	c		h
	Sonores		z			
Nasales		m	n		ng	
Vibrantes			r			
Continues		w	l	y		

Sources : Goy-Goy Dapsia (2016 : 42)

Signalons que certains phonèmes se trouvent matérialiser différemment dans l'Alphabet Phonétique Internationale (API). Par exemple :

- ⇒ /tc/ se réalise /ʃ/ =) *tcede* [ʃede] : « le piment »;
- chaddar* [ʃadar] : « ensorceler »,
- or *chadar* [ʃadar] peut désigner aussi « arbres ».

Comme transcrits supra, le constat montre que, dans certaines régions, comme le sud du Tchad, les locuteurs, à la place de l'occlusif sonore /tc/, utilisent la fricative sourde /c/. Cette dernière s'écrit parfois comme /ch/, [dans *kachum* (la bouche), Judith Heath, (2013)]. Or, selon cette auteure, les deux alphabets se réalisent distinctement [voir, les alphabets énumérés supra]. La lexicographe fait une remarque pertinente dès l'entame (introduction) que « les voyelles doubles sont traitées comme des voyelles simples. Le digraphe /ch/ est traité comme une seule lettre, qui suit la lettre /c/.

Le digraphe /kh/ est traité comme une seule lettre, qui suit la lettre /k/. Le symbole /ʔ/ est une lettre (la glotte) qui suit la lettre /z/ ».

- ⇒ /ny/ se réalise comme /ɲ/ (=) *abalagne* [abalɲə] : « le signe »
- =) *nyangur* ou *yungur* [ɲangur] : « habit usé »
- =) *nyalo yalo* [ɲalo] : « aubergine »

Le /ny/ qui est la simplification de /ñ/ selon Patrice J. De Pommerol, (1990), s'écrit comme /ng/ français et /y/ massa. Cela est dû au simple fait que certains locuteurs confondent ces phonèmes. Par exemple,

- ⇒ /c/ se réalise comme /ts/ (=) *cu* [tsu] : « rouge vif » ; *Caad* [tsad] : « Tchad »
- ⇒ /ng/ se réalise comme /ŋ/ (=) *banc* [baŋ] : « le banc » (une arabisation).
- ⇒ /x/ se trouve matérialiser /kh/ /k/ (=) *xalla* ou [khalli] : « laisser »

Le son /x/ fricatif, vélaire, se trouve exclu et remplacé par l'occlusif, vélaire sourd /k/, toujours dans certaines réalisations. Ainsi, il y a sur le plan phonologique la suppression de certaines consonnes qui peuvent être remplacées par d'autres.

b.2) Les voyelles

	Voyelles brèves			Voyelles longues	
Fermées	i	u	Fermées	î	û
mi- fermées	e	o	mi- fermées	ê	ô
Ouvertes	a		Ouvertes	â	

De Pommerol (1990 : 18) ; Goy-Goy Dapsia (2016 : 47).

Proposition

Parmi les trente-trois (33) phonèmes énumérés par De Pommerol, et trente-un (31) indiqués par Goy-Goy Dapsia (2016), il est idéal qu'on définisse et retienne trente-deux 32 phonèmes de l'arabe tchadien, notamment :

- ⇒ Dix (10) voyelles [i, î, e, ê, a, â, o, ô, u, û],
- ⇒ Vingt-une consonnes (*pas comme la classification de « l'arabe de Bongor », fait par Goy-Goy Dapsia*), mais avec la simplification et l'ajustement de certains phonèmes, notamment [b, c, d, f, g, h, j, k, kh, l, m, n, ɲ, p, r, s, t, tc, w, y, z],

au vue de ce qui précède, il faut noter que les consonnes suivantes comme suit :

- ⇒ [kh], au lieu de [ʔ], semblable à la glotale [ʔ] dans l'API (=) *khalidin* [khalidin], une réalisation glotale.
- ⇒ [y] au lieu de /ɲ/ ou /ny/ (=) *yalo* [yalo] : « aubergine »
- ⇒ [tc] se réalise [ʃ] (=) *chaggag* [ʃagag] ou [ʃakak] : « fendiller »

- ⇒ [c] se réalise [ts] (=) *Caad* [cad] : « Tchad » ;
 ⇒ [ŋ] au lieu de [ng] (=) *bang* [baŋ] : « banc »
 ⇒ [k] au lieu de /x/ ou /kh/ (=) *kalam fi* [kalam fi] : il y a des nouvelles

NB. Le mot « banc » est un emprunt au français.

4. Sur le plan lexical

L'arabe tchadien incarne plusieurs spécificités terminologiques. On peut trouver des vocabulaires propres, calqués, empruntés, etc. Par exemple :

Arabe tchadien	Français	Arabe littéraire	Observation
Klesku /binye	la fille	bint	La racine reste mais, on note l'ajoute de « ey ». <i>klesku</i> est utilisé dans les zones très reculées (arabe de Bongor)
Kura / rijilen	ped	rijil	Le premier terme est une création tchadienne. En arabe littéraire, le singulier se différencie du pluriel « rijil » (ped), « rijilen » (pieds). C'est tout à fait le contraire en arabe tchadien qui reconnaît seulement « rijilen ».
Dik yatak	Rire	Dihk yahtakuna	Le « h », médian n'existe pas en arabe tchadien. Il y a une apocope dans le deuxième terme.
Nas	Peuple	sahap	La morphologie est tout à fait différente.
Chaba /	Ressemblance	Tadjamoi	La morphologie est tout à fait différente.
Chadar chadarey	Arbre Arbres	Chadjaroun chadaratoun	On note une suppression de certains phonèmes pour donner un diminutif.
Fasa ou Fas	Peter	tanafassa	On note une aphérèse avec la chute du début « tana ».
Fût	Passer	izhad	La morphologie est tout à fait différente.
Macha	Partir	zahaba	La morphologie est tout à fait différente.
Malis / malech	s'enficher	afwan	La morphologie est tout à fait différente.
Alhamdou	Mieux / grâce Dieu	alhamdulillah	On note une synérèse avec la chute des phonèmes finaux.
Amana	Confiance	Sikhah	La morphologie est tout à fait différente.
Fajur / fojur	Aube	fadjir	Fojur fojur est une manière de dire « dès l'aube » en arabe tchadien. On remarque que la voyelle « i » est remplacée par « u ». Les deux formes sont admises « fajur » ou « fojur ».
Pantasey /fantasiyer	Fantaisie	ziyna	Une déformation de mot français « fantaisie ». C'est un emprunt.
Angeri	Attention	ihzar	La morphologie est tout à fait différente.
Dawa	Médicament	Daawa'a	Le « a » longue est remplacée par celle courte.
Afiin	Pourri	Afiin / natin	Le deuxième terme est totalement méconnu.

Au vue de ce qui précède, on remarque qu'il y a des formes différentes, des créations locales, des emprunts avec une déformation orthographique, d'aphérèses, de troncation, etc. Partant d'une comparaison, on se rend compte qu'il y a des différences, lorsqu'on avance d'une région à une autre comme confirme le tableau :

Pays	Nigéria	Tchad					Soudan	
	Régions	Lac	N'Djaména	Ouaddaï		Bongor		
Auteur	Kaye	Tourneux	Da Hayyin	Faure	Carbou	Goy-goy	Trega	Hillel
Nourriture	Akil	'Akil	Akil	Akel	Akel	Akul	Akèl	Akl
Nuit	Lèl	Lèl	Lèl	Lèl	Lèl	Filel	Lil	Lèl
Aube	Fajir	Fajir	Fajur	Fajur	Fajir	Fojur	Fajir	Fajr
Travail	Xidime	Xidime	Xidime	Xidime	Xedme	Kidime	Xedèm	Xadme
Etre assis	Ga'ad	Ge'ed	Ga'ad	Ga °Ad	Ga°Ad	Go'od (Got Tit)		Ga°Ad
Hommes	Rijâl	Rujâl		Rujâl	Rijâl	Rujal	Rujâl	Rijal
Enfants	Wilêdin	(Awlâd)	Wulad	Aûlâd	Ulâd	Yal (Yalad)	Ulâd	Wiledat

Goy-Goy Dapsia, (2016 : 38)

De Pommerol (1990 : 10) pense à ce niveau que la langue arabe en général, et les dialectes en particulier ne se ressemblent que fort peu. Ils se distinguent par plusieurs traits fondamentaux, mais ces différences sont parfois négligées. Le mot « enfants » par exemple, se trouve désigner déferrement « wiledins », « awlâd », « wulad »... mais en arabe tchadien, on dit « yal », une particularité. D'autres parlent de « iya » ou « yalad ».

5. La syntaxe et la sémantique

Le monde linguistique et scientifique reconnaît l'existence de l'arabe tchadien. L'arabe tchadien est existant, parlé et compris par l'ensemble de la population.

Sur le plan morphologique, on note plusieurs déformations syntagmatiques et de variations lexicales. Par exemple

- ⇒ *Fajur* (aube) peut être dit, *fojur*, avec le changement de [o].
- ⇒ *Pantasey*, une forme arabisée de mot français « fantaisie ».
- ⇒ *Dambula* ou *dumbula* est création propre des tchadiens. Ce lemme variable morphologiquement selon les milieux, montre l'injure.

Sur le plan syntaxique, il y a la déformation structurale. La syntaxe, de par sa définition, « est la partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles se combinent en phrases les unités significatives » (Dubois et al, 2001 : 468). La structure désigne l'organisation des mots dans la chaîne parlée. La langue arabe littéraire, moderne ou classique a une structure VSO (Verbe-Sujet-Objet).

Exemple :

Or, en arabe tchadien, cette forme se trouve déformée selon les langues africaines : SVO (sujet-verbe-objet)

- Exemple : [Al wilêd] [daxal] [fi dukkân al kabir hana rafîgti]
 [Le garçon] [est entré] [dans la grande boutique de mon amie].
Hu – rama - ni => hu ramani
 Il - renverse – moi. => il m'a renversé.

La dérivation se fait sur plusieurs formes :

- ⇒ Nominale : *ildjouma* (Eldjouma) ; *Ladji* (Alhadj) ; *Amchawwaafa* / *Chuwafa* (miroir)
- ⇒ Adjectival : *alhamdou* (alhadoulillah) ; *aker* / *kheer* (bien, meilleur) ;
- ⇒ Verbale : *laggat* (cueillir)

Sur le plan sémantique, on remarque plusieurs déformations de sens, des traductions mot à mot, d'emprunts, etc.

Exemple : *Dawa* (le médicament).

- ⇒ « Iyal kinine », une expression qui désigne les comportements des enfants d'aujourd'hui.

Pour tout dire, l'arabe tchadien est une langue véhiculaire qui couvre le 1284000km² de la superficie du Tchad. Cette langue est comprise et utilisée majoritairement par les enfants, les jeunes, les femmes, les agés, etc. Comme à la conférence nationale souveraine (CNF-1993), ladite langue continue à couler d'encres. Ainsi, à travers ses éléments essentiels, s'impose une politique d'aménagement linguistique et un plaidoyer d'institutionnalisation. Nos recherches montrent que ce parler se démarque par son importance communicationnelle, sa véhicularité, son historicité, sa médiatisation et bien d'autres atouts. En outre, il a fait l'objet des descriptions syntaxiques, morphologiques, phonético-phonologique ; etc. Juste une bonne volonté du gouvernement suffit pour qu'il soit poussé au rang des langues officielles.

Conclusion

L'arabe tchadien est une langue créée volontairement par les locuteurs pour servir de moyen de communication. Il s'impose à tous les niveaux de la vie comme le moyen préférable d'échange entre les jeunes, les générations, les peuples, etc. L'institutionnaliser, signifie qu'il faut l'aménager et l'imposer comme langue officielle aux côtés du français et l'arabe littéraire, qui sont toutes des langues coloniales. La politique d'aménagement linguistique vise l'enregistrement, l'équipement, la valorisation, la légitimation de langues.

Bibliographie

1. CARBOU H., (1913), Méthode pratique de l'étude pour l'étude de l'arabe parlé au Ouadday et à l'Est du Tchad ; Paris.
2. DAPSIA G., (2016), Étude comparative de la morphosyntaxe de l'arabe parlé au Tchad : cas de N'Djaména et de Bongor. Mémoire de Master, Université de N'Gaoundéré.
3. DAPSIA, G. (2023), « Vers une théorie sociotechnolectale », Éditions Toumaï, Tchad.
4. DECOBERT C., (1985), Phonologies arabes du Tchad ; Paris, Librairie orientaliste GEUTHNER Paul, n°13 ; (Études Chamito-sémitiques ; supplément : Atlas linguistique du monde arabe).
5. DERENDINGAR R., (1912), Notes sur les dialectes arabe au Tchad revue Africaine de droit international et comparé ; n°286.
6. DJARANGAR D. I., (2014), Petit lexique des particularités du français parlé au Tchad. Première édition, sn.
7. DUBOIS J. al (2001), Dictionnaire de linguistiques, Paris, Larousse.
8. FAURE P., (1969), Introduction au parler arabe de l'Est du Tchad ; textes ; vocabulaires grammairaux, Paris, Lyon.
9. HEATH J., et l'équipe de la langue arabe du Tchad de l'Association SIL (Société Internationale de Linguistique), avec l'assistance technique de Jeff Heat, (2013) Le lexique arabe tchadien – français réalisé par

10. HEATH, J. et al (2013), Lexique arabe tchadien français, Association SIL BP 4214 N'Djaména, Tchad.
11. MANIFI ABOUH, M. Y. J. (2024). La linguistique pour le développement par la terminologie et la traduction : avec une expérience heuristique dans le domaine agricole en yambeta. Observatoire européen du Plurilinguisme.
12. MBA, G. (2022). Des langues et de l'ingénierie des orthographies. In J. R. Kouesso and G. Mba (Eds), *Designing orthographies for African languages: lessons and challenges from experiences of Burkina Faso and Cameroon* (21-25). Lincom Europa.
13. MURAZ G., (1971), Vocabulaire élémentaire d'arabe populaire tchadien Tourkou, Fort Lamy(Tchad) imprimerie du Tchad, 47P notes 4exemplaires.
14. POMMEROL J. P., (1990), *Élément pour une grammaire de l'arabe tchadien ; N'Djaména (Tchad) : CEFOD N°4/ (Da Hayyin). Méthode d'arabe parlé au Tchad.*
15. POMMEROL J. P., (1997), *L'arabe tchadien : émergence d'une langue véhiculaire*, Paris, Karthala.
16. POMMEROL J. P., (1999), *Dictionnaire arabe tchadien FC ; suivie d'un index Français-arabe et d'un index des racines*, Paris : Karthala.
17. ROTH L. A., (1978), *Esquisse grammaticale du parler arabe d'Abéché ; Lexique de parlers arabes tchado-soudanais* (1969)
18. Société Internationale de Linguistique (SIL), (2003), *Le livret d'introduction à l'orthographe de l'arabe tchadien*, SIL_à N'Djaména.
19. TOURNEUX, H., (2009). Linguistique et développement. Et si, pour sortir du malentendu, le dialogue interculturel avait besoin d'un nouvel outil ? *La Grande Oreille : La revue des arts de la parole, D'une Parole à l'Autre* (39), 39-41. <https://shs.hal.science/halshs-00458652>.